PLU de la commune de Six-Fours-les-Plages

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

VILLE de SIX-FOURS LES-PLAGES

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°1

4-1.d PLAN DE ZONAGE 4D (EST)

Approbation du Plan Local d'Urbanisme	Délibération du Conseil Municipal en date du 10 avril 2015 Délibération du Conseil Métropolitain en date du 27 mars 2018
Modification simplifiée n°1	Prescrite par arrêté métropolitain n°AP 24/165 du 04 décembre 2024
Déclaration d'utilité publique n°1	Arrêté préfectoral du 9 octobre 2024
Modification n°1	Délibération du Conseil Métropolitain en date du

Cachet de la mairie :

CITADIA CONSEIL

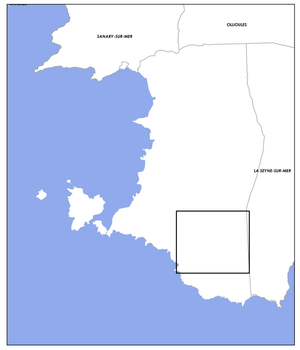

Légende:

- Limite et nom de zone du PLU
- Espace boisé classé (EBC)
- Linéaires commerciaux à préserver
- Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- Secteur de programme d'aménagement d'ensemble (PAE)
- Zone d'aménagement concerté (ZAC)
- Périmètre de programme de logements sociaux (SMS)
- Emplacement réservé logement social
- Emplacements réservés (ER)
  - 75 — Numéro de l'ER — 19 — Largeur de l'ER

Eléments identifiés au titre de l'article L.123-1-5-III-2° du CU

- A1 A- Ensemble "bâtiments et parc de caractères" et les "espaces à grands jardins" (zone UJ)
- B- Eléments bâtis intéressants
- Espaces verts à protéger - ponctuel
- C- Espaces verts à protéger (EVP) / Eléments végétaux remarquables
- Espaces verts à protéger - alignement
- D- Cône de vue remarquable
- E- Espaces à planter

Zone Non Aedificandi

Risque Inondation

- Synthèse du plan de prévention du risque inondation
- Champ d'expansion des crues

Eléments portés à titre indicatif

- Espace proche du rivage
- Espace naturel sensible
- Zones archéologiques
- Périmètre de protection rapprochée du Puits de Pépiole (captage d'eau)

N

0 — 125 — 250 m

Echelle : 1 / 2000ème